Département de l'Hérault **Arrondissement de Lodève**

COMMUNE D'ANIANE

TARIFS 2024

CONCESSION

DE TERRAIN AU CIMETIÈRE D'ANIANE

CONCESSION 6/9 PLACES (soit 5 m^2) :

- ✓ Redevance : 820 € (547 € pour la Commune + 273 € pour le CCAS)

CONCESSION 3 PLACES (soit 2,5 m^2) :

- ✓ Redevance : 650 € (433 € pour la Commune + 217 € pour le CCAS)

DURÉE des concessions : À PERPÉTUITÉ

** Actes de concessions perpétuelles dans les cimetières :*

À compter du 1er janvier 2020, Les actes de concessions perpétuelles dans les cimetières sont dispensés de la formalité d'enregistrement. (loi art. 21, I.8° ; CGI art. 637 bis nouveau ; CGI art. 635, 1.4° abrogé).